

# Compte rendu de l'Assemblée générale de l'association Ubuntu-fr

En date du **dimanche 21 février 2016** à 10h30, conformément aux statuts, s'est tenue l'Assemblée générale de l'association. Cette dernière s'est déroulée dans les locaux de La Paillasse, 226 rue de Saint-Denis, 75002 Paris.

Vingt membres étaient présents :

- Androsème
- boukari
- David G.
- Ganoubi
- Hayère Patrick
- Islem ABD-EL RAHMAN (Snip)
- Jean-Jacques MOIROUX
- Jean-Marc Gailis (jm-gailis)
- Jérôme Landrevie
- karum
- Matthieu JOOSSEN (amgie)
- MeLM
- morphee
- olive
- Qesh
- Rudy (cm-t)
- Winael
- yalou
- YoBoY
- ZobjO\_o (Olivier)

Vingt-sept membres ont donné procuration :

- Amandine Giacalone → Jérôme Landrevie
- BRIDOUX → Jérôme Landrevie
- Bucquet Éva → Matthieu JOOSSEN (amgie)
- camille → Quesh
- charlotte → olive
- Chloe Blinckers → Jérôme Landrevie
- cotmar → Quesh
- Cryptie → olive
- didrocks → olive
- draco31.fr → olive
- Emilia → olive
- Julien (juju\_theseaman) → YoBoY
- Julien Negros → Rudy (cm-t)
- K@mi → Jérôme Landrevie
- klmp200 → Jean-Marc Gailis (jm-gailis)
- Lapin-libre → olive
- LAT → olive
- le joker → olive
- ljere → olive
- Lucas → morphee
- Malek → olive
- McPeter → olive
- rocknpol → Jérôme Landrevie
- Setsuneh → morphee
- yves → Rudy (cm-t)
- zed → olive
- zindozs → karum

Nombre de membres présents : 20

Nombre de procurations : 27

Nombre de membres représentés : 47

Nombre de membres total de l'association : 65

Le quorum de 50 % (soit 33 membres) membres étant atteint, l'Assemblée générale peut valablement délibérer.

Une retransmission audio/vidéo et certains des documents présentés ont été mis à disposition pour les membres souhaitant suivre à distance.

## **Ordre du jour**

- Bilan financier (présentation et vote)
- Bilan d'activités (présentation et vote)
- Élection du Conseil d'administration (présentation des/de la liste(s) et vote)
- Nouveaux statuts (lecture, amendement(s) et vote)
- Questions

Est désigné président de séance : Olivier Fraysse.

Est désigné secrétaire de séance : Frédéric Mandé.

**La séance a débuté à 10h30.**

## **Bilan financier**

Présenté par Matthieu Joossen (en l'absence de membre du Conseil d'administration associé à la trésorerie).

### **Bilan financier 2014 et 2015**

Ont été présentés le bilan annuel pour l'année 2015 ainsi qu'une explication de dépenses et recettes. Il a été indiqué que le bilan est partiel, et qu'il manque 3 relevés à pointer (janvier, avril et mai). Le fichier présenté lors de l'Assemblée générale est proposé en annexe du présent document.

Le bilan de l'année 2015 est de -129,02€.

Il est à noter qu'une dizaine de chèques sont à déposer en banque.

Afin d'expliquer le bilan financier des années 2014 et 2015 les points suivants ont été évoqués :

- Démission de la Trésorière
- Démission du premier trésorier adjoint
- Passation des documents en cours

### **Vote du bilan financier 2015**

Abstentions : 3

Contre : 10

Pour : 34

Le bilan financier 2015 est validé par l'Assemblée générale.

### **Présentation du bilan financier 2014**

Présenté par Thomas Joossen.

Ce vote a consisté à demander aux membres s'ils souhaitaient que les éléments présents pour l'année 2014, bien que non vérifiés, soient présentés. David Gaillard, président de l'association, a attesté être présent lors du rapprochement du bilan 2014 réalisé par Isabelle Ressault.

Abstentions : 2

Contre : 13

Pour : 32

La présentation du bilan financier est validée par l'Assemblée générale.

## **Vote du bilan financier 2014**

Abstentions : 5

Contre : 8

Pour : 34

Le bilan financier 2014 est validé par l'Assemblée générale.

# Bilan d'activité 2015

Présenté par Olivier Fraysse.

## Bilan d'activité

Activités énoncées dans ce bilan :

- les Ubuntu Party de Paris ;
- l'Ubuntu Party à Tours ;
- l'Ubuntu Party de Rouen (annulé) ;
- le webcafé des Vieilles Charrues ;
- le webcafé des Papillons de Nuit (P2N) ;
- le webcafé à la Route du Rock ;
- la Braderie de Lille ;
- la fête de l'humanité ;
- les RMLL 2015 ;
- les JDLL (Lyon) ;
- le salon Solutions Linux / POSS ;
- l'entretien avec Mark Shuttleworth ;
- le site Ubuntu-fr.org (forum/Doc/planet/irc) ;
- l'évolution de l'infrastructure d'Ubuntu-fr.org avec les serveurs Helly et Coptere ;
- les clefs usb et de son projet ;
- les goodies réalisés et les projets avortés ;
- le podcast Le Ubuntu Podcast ;
- la résolution du conflit 3M International.

Le fichier présenté lors de l'Assemblée générale est proposé en annexe du présent document.

## Vote du bilan des activités

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 47

Le bilan des activités est validé par l'Assemblée générale.

# Élection du conseil d'administration

## Liste présentée

Une seule liste présentée (par Thomas Joossen), composée de (par ordre alphabétique) :

- Islem Abd-El Rahman
- Rudy André
- Olivier Fraysse
- Matthieu Joossen
- Thomas Joossen
- Frédéric Mandé
- Anfissa Yevtihadis

La profession de foi proposée par la liste est la suivante :

- Refonte organisationnelle de l'association, avec notamment des réunions exécutives ouvertes à tous les membres, régulières et décentralisées ;
- Consolidation structurelle, avec notamment de nouveaux statuts, règlement intérieur, code de conduite et documentation des procédures ;
- Modernisation, refonte visuelle et ergonomique de ubuntu-fr.org ;
- Création d'un organe de communication officiel de l'association, pour les prises de position sur l'actualité, promotion de nos activités, appels à participation, rapports mensuels d'activités ...
- Amélioration (modernisation) de la communication interne ;
- Adhésion en ligne, notamment pour sortir du cercle trop parisien ;
- Facilitation de la contribution des membres à la vie associative ;
- Renforcement du financement, avec appels aux dons, nouveaux goodies et recherches de subventions ;
- Maintien et affermissement des activités actuelles ;
- Élargissement des activités en dehors de Paris ;
- Préparation d'une Ubucon Europe en 2017.

## Vote pour la liste du Conseil d'administration

Abstentions : 1

Contre : 12

Pour : 34

Le nouveau Conseil d'administration est élu par l'Assemblée générale.

# Nouveaux statuts

## Statuts proposés

Les statuts proposés ont été mis à disposition des membres de l'association le 17 février 2016. Les statuts proposés sont en annexe du présent document.

## Vote des statuts

Les statuts ont été votés article par article.

### Article 1

Abstention : 0

Contre : 3

Pour : 44

L'article 1 est adopté par l'Assemblée générale.

### Article 2

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 47

L'article 2 est adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale.

### Amendement 01 à l'article 3

Motivation de la non-acceptation d'un membre : « Les demandes d'adhésion sont présentées au Conseil d'administration qui statue et motive son refus aux intéressés le cas échéant. »

Abstentions : 2

Contre : 0

Pour : 45

L'amendement 01 à l'article 3 est adopté par l'Assemblée générale.



### **Article 3 amendé**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 47

L'article 3 amendé est adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale.

### **Article 4**

Abstention : 3

Contre : 3

Pour : 41

L'article 4 est adopté par l'Assemblée générale.

### **Article 5**

Abstention : 5

Contre : 0

Pour : 42

L'article 5 est adopté par l'Assemblée générale.

### **Article 6**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 47

L'article 6 est adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale.

### **Article 7**

Abstention : 2

Contre : 0

Pour : 45

L'article 7 est adopté par l'Assemblée générale.

## **Article 8**

Abstention : 1

Contre : 5

Pour : 41

L'article 8 est adopté par l'Assemblée générale.

## **Amendement 01 à l'article 9**

Correction d'un oubli de mot. La phrase : « En cas de dissolution, l'Assemblée générale nomme une ou plusieurs personnes sont chargées de la liquidation. » est à remplacer par « En cas de dissolution, l'Assemblée générale nomme une ou plusieurs personnes qui sont chargées de la liquidation. »

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 47

L'amendement 01 à l'article 9 est adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale.

## **Article 9 amendé**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 47

L'article 9 amendé est adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h30.**

## Remarques complémentaires

Pendant cette Assemblée générale il a été question de l'inactivité dont a fait preuve le précédent Conseil d'administration, en particulier concernant la trésorerie.

Dans la mesure où l'unique liste qui s'est présentée contient 3 des anciens membres du Conseil d'administration (sur les 12), un membre a soulevé la question de la crédibilité de cette liste. La réponse unanime de la liste a été d'indiquer qu'elle a réussi à mettre en place une proposition de projet et proposé une Assemblée générale pour relancer l'association dont, entre autres, la trésorerie avait été laissée à l'abandon. Des membres ont également manifesté l'envie de faire confiance à cette liste qui a su mettre en place l'Assemblée générale (première depuis l'élection du précédent Conseil d'administration), proposer un bilan financier (incomplet) là où le précédent n'avait su en présenter un seul et qui a su montrer un travail collectif.

Certains membres ont manifesté un mécontentement virulent envers la liste proposée à travers des interventions inopportunes. Ces interventions ont, à plusieurs reprises, provoqué des haussements de ton envers les différents membres. Un des membres, pour exprimer son mécontentement, a écrit sur le chat mis à disposition : « Vives les Balkanis ;) » et un autre a accusé la liste qui s'est présentée à vouloir faire un « passage en force ». Il a également été dit, à l'encontre de liste présentée, que ses membres souhaitaient faire un « coup d'État ».

Les mêmes membres opposés à la liste présentée ont fait remarquer à plusieurs reprises que certains procédés réalisés lors de l'Assemblée générale ou de certains articles présents dans les statuts présentés allaient à l'encontre de la législation en vigueur ou que des cas de jurisprudence pourraient invalider certaines choses adoptées. Ces points ont été dans tous les cas évoqués sans aucun appui que ce soit sur des articles de loi ou des décisions juridictionnelles précises. Elles ont donc été perçues par une grande majorité des membres comme une attaque au bon déroulement de cette Assemblée générale.